



NOUVEAU CSA CORRÈZE



C'EST PARTI POUR 4 ANS!

C'est fort de ses 83% des voix délibératives au sein de cette instance que le BLOC SYNDICAL s'est rendu ce 24 avril 2023 au premier Comité Social d'Administration (CSA), en préfecture. Cette instance consultative issue de la fusion des comités techniques (CT) et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est chargée de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail au sein des services du département du périmètre Police Nationale.

PAS DE TEMPS MORT AVEC DÉJÀ DE NOMBREUX SUJETS ÉVOQUÉS :

- Cycle 12H08
- Astreinte départementale
- Moyens matériels et financiers
- Horaire GSP
- GAJ USSEL
- Effectifs

Des débats et une déclaration préalable **ENGAGÉS** et **SANS LANGUE DE BOIS** face à l'autorité préfectorale et au DDSP 19. Une équipe renouvelée fidèle à la devise d'engagement si chère à ALLIANCE Police Nationale CORRÈZE :

AGIR POUR NE PAS SUBIR



DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Préfet, président de ce Comité Social D'administration

Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration

Mesdames et messieurs les représentants des organisations syndicales représentatives

Mes chers collègues et partenaires,

C'est avec fierté et mesurant pleinement le sens de notre responsabilité partagée au sein de cette nouvelle instance que je prends la parole aujourd'hui comme représentant du bloc syndical ALLIANCE POLICE NATIONALE - SYNERGIE OFFICIERS, pour représenter les agents du périmètre police nationale et démarrer cette mandature qui devra s'attacher sans faille à participer ensemble à défendre leurs droits et intérêts au sein du Comité Social d'Administration de la Corrèze.

Cette nouvelle instance de concertation issue de la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail marque un tournant important pour notre institution. La volonté de réformer la négociation collective dans la fonction publique est née du constat que la culture et la pratique de la négociation étaient insuffisamment développées dans les administrations publiques. Elle s'inscrit également dans l'ambition plus globale, portée par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, de réformer le dialogue social en le rendant plus proche des réalités des agents, plus constructif, plus souple et plus adapté.

Cette loi de transformation à l'origine du CSA ambitionne donc clairement de renouveler ce dialogue social en lui donnant un nouvel élan, tant au niveau national qu'au niveau local. Pour ALLIANCE Police Nationale et SYNERGIE Officiers, cela devra obligatoirement passer par la promotion d'un dialogue social plus stratégique, le développement de la négociation et la mise en place d'un rapport social unique comme base d'un dialogue que nous souhaitons constructif. pour ces quatre prochaines années.

Nous sommes persuadés que le changement majeur par rapport aux anciens comités techniques qui consiste à n'accorder voix délibératives qu'aux seuls représentant du personnel et plus à l'administration lors des votes, nous poussera les uns et les autres vers plus de consensus et de compromis

Il nous semble important de rappeler ici que notre bloc syndical a nettement confirmé sa représentativité et son statut de majoritaire lors des dernières élections professionnelles de décembre 2022 avec un score sans appel de 75% sur ce département, lors d'un scrutin où le taux de participation est d'ailleurs le plus élevé au niveau interministériel avec un chiffre de 77% sur la totalité des scrutins organisés par le ministère de l'intérieur et des Outre-mer.

Chiffre qui se veut d'ailleurs proche du taux de syndicalisation sur ce département, témoignage de la confiance apportée par nos collègues à notre engagement et la détermination du bloc syndical de tout faire pour **AGIR POUR NE PAS SUBIR !**

Au-delà des chiffres, nous tenons pour clarifier notre positionnement à souligner que chaque représentant syndical présent ici aujourd'hui, qu'il soit issu du Bloc Syndical ou d'une autre organisation est légitime et représentatif, bien au-delà des scores obtenus lors des élections professionnelles de décembre 2022. Nous le répétons, nous sommes ici pour travailler ensemble et représenter l'ensemble des agents de la police nationale, sans distinction d'appartenance syndicale.

Chacun doit pouvoir librement participer aux débats, mais nous ne laisserons PERSONNE transformer cette instance en pupitre ou autre prétoire à d'autres fins que celle de l'intérêt collectif qui doit TOUS, nous animer en permanence. Les individualités et autres égos n'ont pas leur place ici. Il en va du respect que nous devons aux hommes et aux femmes qui comptent sur nous.

Nous nous engageons à représenter les intérêts de tous les agents de la police nationale, quel que soit leur grade, leur statut ou leur spécialité. Nous veillerons à ne jamais oublier évidemment les Personnels Administratifs, Techniques et Scientifiques (PATS) ainsi que les Policiers Adjoints (PA). Tous ces collègues qui sont des maillons essentiels à la bonne marche de notre institution. Ils sont souvent en première ligne ou travailleur de l'ombre, pour que la maison Police puisse fonctionner de manière optimale malgré leurs difficultés quotidiennes.

Nous sommes conscients des difficultés auxquelles nos collègues sont confrontés puisque chaque jour nous les partageons à leurs côtés sur le terrain, et nous allons tout mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces obstacles.

Nous allons chercher à travailler la main tendue vers l'administration pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les agents et améliorer leurs conditions de travail tout en garantissant leur sécurité. Nous sommes convaincus que le dialogue social est la clé de voûte de notre réussite collective. C'est en travaillant ensemble que nous pourrions garantir le bien-être de chacun des agents.

Si nécessaire, nous n'hésiterons pas, toujours avec la même main, à faire preuve de fermeté pour garantir que les droits et les intérêts des agents soient respectés.

Ces mêmes agents qui ont encore démontré lors des derniers mouvements sociaux ici même en Corrèze qu'ils seront toujours le dernier rempart de la république face à la violence de ceux qui les prennent systématiquement pour cible par idéologie, fanatisme ou désespoir. Et c'est aussi pour cette raison que nous ne laisserons JAMAIS leurs intérêts, leurs conditions de travail et leur sécurité sacrifiés sur l'autel de l'opérationnalité et des budgets.

Nous sommes pour arriver à ces objectifs déterminés à travailler avec tous les partenaires qu'ils soient internes mais aussi externes à notre institution, sans ne jamais oublier également l'objectif de toujours améliorer la qualité du service que nous rendons à la population. Nous croyons fermement que la police nationale doit être au service de tous les citoyens et nous sommes fiers de contribuer à leur sécurité et à leur bien-être et entendons bien qu'à statut particulier nous bénéficions d'un regard tout aussi particulier de nos donneurs d'ordre.

Vous l'aurez compris, notre engagement pour nos collègues sera ferme et indéfectible. et nous serons, je le répète, vigilants et déterminés pour nous assurer qu'ils ne soient jamais les oubliés d'un système.

Nous sommes tous conscients que la tâche qui nous attend est importante et que nous devons agir avec professionnalisme, sérieux et transparence. Nous devons respecter l'ensemble de ces agents en préparant avec sérieux les réunions de ce CSA, en veillant à convoquer TOUS les membres dans les délais impartis, en partageant les documents de travail à temps et en encourageant

les échanges fructueux entre les différents représentants syndicaux et les membres de l'administration. Nous nous y attacherons d'ailleurs dès l'élaboration du règlement intérieur d'ici quelques minutes.

Nous sommes déterminés à travailler en toute transparence et à mettre en place un dialogue constructif avec l'administration pour garantir que chaque voix soit entendue et que chaque question soit traitée avec sérieux et diligence. C'est ainsi et seulement ainsi que nous pourrons agir ensemble pour améliorer les conditions de travail et défendre leurs intérêts de manière efficace.

Nous sommes prêts à relever ce défi et à travailler dur pour que nos collègues puissent exercer leur travail dans les meilleures conditions possibles, au regard de leur engagement sans faille.

En fin de compte, c'est notre responsabilité de veiller à ce que la police nationale soit à la hauteur des attentes de la société et que les agents soient respectés et soutenus.

Nous sommes convaincus que nous pouvons y parvenir en travaillant ensemble !

Pour atteindre cet objectif, Le bloc syndical travaille déjà en étroite collaboration avec les membres du CSA ministériel qui sera également notre relai pour porter nos revendications qu'elles aient eu l'oreille attentive de cette instance ou pas, et pour cela nous serons toujours prêts à agir avec détermination pour faire entendre la voix des agents de la police nationale au plus haut niveau.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre écoute attentive et votre engagement en faveur des agents de la police nationale, NOS COLLEGUES. Nous sommes convaincus que, grâce à notre collaboration et à notre détermination, nous pouvons faire de cette première réunion de l'histoire du CSA de la Police Nationale en Corrèze un succès et garantir un avenir meilleur pour l'ensemble des agents qui comptent sur chacun de nous.

Le bloc syndical ALLIANCE Police Nationale, SYNERGIE Officiers demande que cette déclaration préalable soit jointe au procès-verbal de ce CSA du 24 avril 2023.